

et à travers une concentration accrue de l'aide au développement dans les pays les plus pauvres. C'est pourquoi nous reconnaissons également la nécessité de dispositifs temporaires spéciaux pour surmonter les problèmes de financement de l'AID VI et pour un démarrage rapide de l'examen de l'AID VII. Nous encourageons de façon particulière les programmes ou dispositifs ayant pour objet d'augmenter la production alimentaire et énergétique dans les pays en développement qui sont importateurs de ces produits de première nécessité et à des programmes portant sur les conséquences de la croissance démographique. Dans le domaine du soutien des balances de paiements, nous souhaitons vivement un progrès à l'occasion de la réunion annuelle du FMI en septembre pour régler la question de l'accroissement des quotas du Fonds à l'occasion de la VIIIème révision à venir.

- La revitalisation et la croissance de l'économie mondiale dépendront de nos propres efforts, mais aussi, dans une large mesure, de la coopération entre nos pays et avec d'autres, en vue d'utiliser le progrès scientifique et technique. Il importe d'exploiter les immenses perspectives ouvertes par les nouvelles technologies, en particulier en ce qui concerne la création d'emplois. Nous avons à lever les obstacles au développement du commerce des nouvelles technologies, et à le promouvoir dans les secteurs public et privé. Nos pays auront à former des hommes et des femmes aux nouvelles technologies. Ils auront à créer les conditions économiques, sociales et culturelles dans lesquelles elles pourront se développer et s'épanouir. Nous avons examiné le rapport que nous a présenté à ce sujet le Président de la République française. C'est dans cette perspective que nous avons décidé de créer sans délai un groupe de travail de représentants de nos gouvernements et des Communautés Européennes, chargé de présenter, en concertation étroite avec nos institutions internationales concernées, spécialement l'OCDE, des propositions concrétisant ces objectifs que nous avons identifiés. Ce groupe devra nous soumettre son rapport avant le 31 décembre 1982. Les conclusions du rapport et les actions qui en résulteront seront examinées au prochain Sommet des Pays Industrialisés qui se tiendra en 1983 aux Etats-Unis d'Amérique.